

Les chiffres d'une année spéciale

● Malgré une année difficile, le groupe aura bien tiré son épingle du jeu. Preuve en est, la distribution de 5,3 MMDH de dividendes à raison de 6 DH par action. Maroc Telecom continuera sur son trend au niveau de l'investissement et de la modernisation pour l'année 2014.

À plus d'un égard, l'année 2013 aura représenté un tournant pour Maroc Telecom. Hier à l'occasion de la présentation des résultats annuels du groupe, Abdeslam Ahizoune, président du directoire d'IAM, a étayé dans le menu détail les péripéties d'une année spéciale. Commentons par certains éléments clés. En 2013, le groupe Maroc Telecom a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 28.559 MDH, en retrait de 4,3% par rapport à 2012. Cela s'explique par un recul de 8,1% du CA au Maroc, lui-même imputable aux fortes baisses de prix du mobile et à la réduction des tarifs de terminaisons d'appels. Laquelle baisse n'a pas été compensée par une augmentation de l'usage. Facteur compensatoire néanmoins, la forte croissance des revenus à l'international (+9,5%). Quant au résultat net part du groupe, il s'est fixé à 5.540 MDH en baisse de 17,4% par rapport à 2013. Ce retrait s'explique notamment par la comptabilisation d'une charge nette de 1 MMDH consécutive au règlement du litige fiscal. Imperturbable, Ahizoune a expliqué que ce redressement fiscal ne pouvait en aucun cas plonger le groupe dans le rouge. En tout cas, cela



●●●
Pour 2014, Abdeslam Ahizoune, président du directoire d'IAM, prévoit une légère baisse de l'EBITDA face à une petite reprise des investissements du groupe.

En 2013, IAM a réalisé un CA consolidé de 28,56 MMDH, en retrait de 4,3% sur un an.

n'a pas empêché la distribution d'un dividende ordinaire de 6 DH par action, soit un montant global de 5,3 MMDH et un rendement de 6,1%, correspondant à 100% du résultat distribuable au titre de l'exercice 2013. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 2 juin prochain. Quant au résultat opérationnel avant

amortissement du groupe (EBITDA), il s'est établi à 16.213 MDH à fin 2013, en retrait de 3% par rapport à 2012. Cela traduit la baisse de 8,2% de l'EBITDA au Maroc, compensée en partie par la progression de 18,1% de l'EBITDA à l'international. Une légère croissance de 0,1% a été, par contre, enregistrée au niveau du résultat opérationnel (EBITDA) consolidé du groupe. Qu'en est-il alors de la croissance des parcs ? Le groupe revendique plus de 37 millions de clients contre un peu plus de 32 millions en 2012. La plus forte performance a été réalisée au niveau des parcs internet (+20,4%), suivie des parcs mobiles (+13,5%) et enfin des parcs

fixes. Quant aux perspectives de 2014, Ahizoune prévoit une légère baisse de l'EBITDA face à une petite reprise des investissements du groupe, ceci bien évidemment sur la base des évolutions récentes du marché et dans la mesure où aucun nouvel événement exceptionnel ne viendrait perturber l'activité du groupe. Ahizoune est revenu sur un certain nombre de contraintes dont souffre le groupe. Il a évoqué le fait que Maroc Telecom paie deux fois la fiscalité locale, à savoir la taxation sur l'occupation du domaine public. Depuis les années 1990, Maroc Telecom débourse à cet effet, 100 MDH par an. S'ajoute à cela la baisse des prix qui, selon Ahizoune, a été de 52% sur les deux dernières années pour Maroc Telecom. Cela n'a pas empêché le groupe de maintenir sa politique d'investissement via notamment la signature en 2013 d'une convention avec le gouvernement de 10 MMDH et le doublement du débit internet 3G à 3,6 Mb/s. L'année 2013 a été aussi marquée par la cession de la part de Vivendi (53%) dans le groupe. À ce propos, Ahizoune a expliqué que l'opération est à la phase de satisfaction des conditions de closing dans la mesure où certaines dispositions réglementaires doivent être remplies. En Afrique, le groupe continue sur sa lancée de leader des télécoms sur le continent. Au Gabon, Maroc Telecom a dépassé un million de clients dans le mobile, le Mobicash a été lancé en Mauritanie et fait marquant, le FTTH (la fibre optique jusqu'au domicile) qui peut arriver jusqu'à 1 G de débit a été lancé au Mali. Ahizoune a regretté le fait que l'on ne soit pas encore autorisé au FTTH au Maroc.

Dégroupage

Maroc Telecom profite d'une situation de quasi-monopole sur l'ADSL avec une part de marché de 99,95%, mais pourquoi les autres opérateurs ne s'y investissent pas, sachant qu'ils en ont la possibilité ? La réponse est toute simple selon Ahizoune, «c'est parce que l'ADSL n'est pas rentable». «Nous avons osé investir dans ce domaine parce que nous avons encore dans nos gènes la mission de service public», a ajouté Ahizoune. Contrairement aussi aux allégations qui disent que le groupe est contre le dégroupage, Ahizoune s'en défend : «Nous voulons le dégroupage, mais à condition qu'il soit équitable. Ceci étant, nous ne nous sentons pas victime et l'on a rien à nous reprocher», argue-t-il. Maroc Telecom a également lancé depuis 2008 l'OTT (Offre technique et tarifaire) malgré le fait qu'elle ne soit pas rentable, selon Ahizoune.

PAR MOSTAFA BENTAK
m.bentak@leseco.ma